

Antibes Azur Ski



Dossier de Mécénat Sportif

Propriété Antibes Azur Ski



Présentation

Antibes Azur Ski Club en quelques chiffres :

- Création 6 avril 2004
- Association sportive Loi 1901
- Club de ski de compétition
- 50 licenciés
- 12 moniteurs et entraineurs
- 2 stades d'entraînement à Auron
- 3 mois d'entraînement physique avant saison
- 30 compétitions en 2023
- Affilié à la FFS (Fédération Française de Ski) à travers le Comité de Ski de la Côte d'Azur.

AAS le Team



Philippe

Président et Entraîneur Fédéral

Virginie

Vice-Présidente et Entraîneur Fédéral

George

Secrétaire, Entraîneur et Formateur de Cadres Fédéraux

Bruno

Trésorier

Eric

Entraîneur Fédéral et membre du Conseil d'Administration

Alexandre

Moniteur ESF et membre du Conseil d'Administration

Andrea

Entraîneur Fédéral et membre du Conseil d'Administration

David

Dirigeant et Secrétaire adjoint

Eric C.

Entraîneur Fédéral

Cécile

Entraîneur Fédéral et Formatrice de Moniteurs Fédéraux

Guy

Entraîneur Fédéral et Trésorier adjoint





Notre rôle

Eduquer, coacher, se dépasser et prendre plaisir

- Permettre aux athlètes de progresser dans leur parcours sportif
- Former des futurs moniteurs de ski
- Contribuer au développement du ski de compétition pour les citadins
- Créer des souvenirs et transmettre la passion du ski



Si vous partagez nos valeurs et que vous voulez y être associé, contactez nous et associez votre image.



Spécialiste en
Matériaux Composite

*Institut de Beauté
Cristal Spa*



Antibes
Juan-les-Pins

AQUA
PLUS



Aujourd'hui

Nos Sponsors :

- AXOSTEO
- CD 06
- CE PACA
- HARTEC SUD
- COMITE DE SKI DE LA COTE D'AZUR
- VILLE D'ANTIBES



Devenez Partenaire Mécène

Enjeux et Objectifs

C'est contribuer au bon fonctionnement et à l'avenir du Ski Club lors des entraînements, des compétitions, des stages, des formations, des frais de déplacements et pour le renouvellement du matériel mais permet aussi un rapprochement des acteurs économiques de la région avec le tissu associatif sportif.

PARTENAIRE “BRONZE” :
cotisation de 500 €

PARTENAIRE “ARGENT” :
cotisation de 1.000 €

PARTENAIRE “OR” :
cotisation libre



Votre logo sur tous les supports du Club :

Tenues de ski, casquettes, attache skis, goodies, minibus, site internet et réseau sociaux, ...

Communications et invitation aux événements du ski club.

Les Dons, le principe

Antibes Azur Ski est un **organisme d'intérêt général à caractère sportif**.

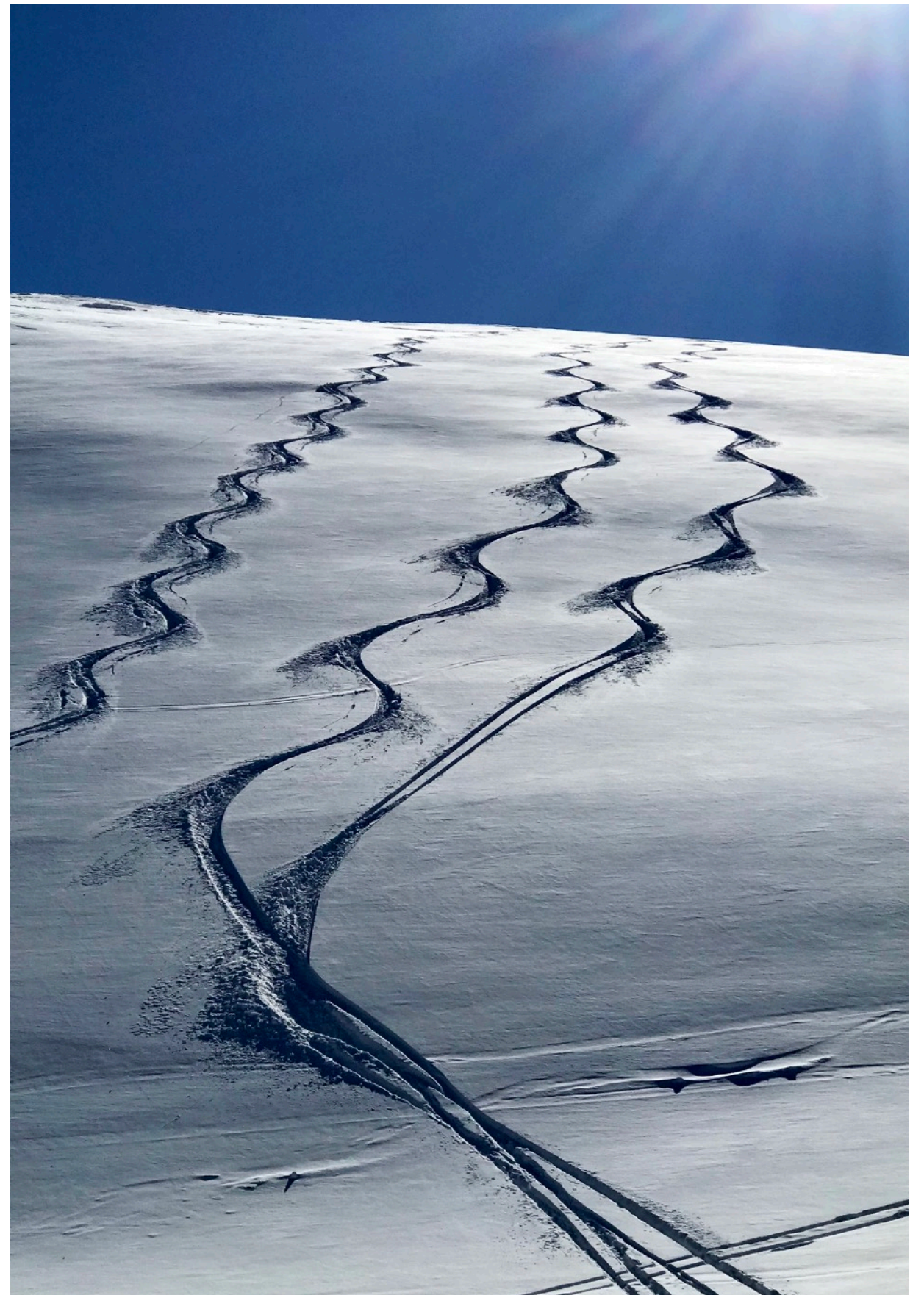
Les dons consentis au club ouvrent donc droit à une réduction d'impôt de 60% du montant versé pour les entreprises et 66% pour les particuliers.

Les dons sont limités à 0,5% du chiffre d'affaire pour les entreprises et 20% du revenu imposable pour les particuliers.

Par exemple un versement de 1.500 € réalisé par une société donne droit à une réduction d'impôt de 900 € et donc le cout réel du mécénat sera uniquement de 600 €.

Pour les particuliers un versement de 100 € lui coutera seulement 34 € après la déduction d'impôt de 66 €.

Dès accusé de réception de votre don, **vous recevrez un reçu (Formulaire CERFA) qui vous permettra de bénéficier de l'avantage fiscal.**



Convention de Mecenat

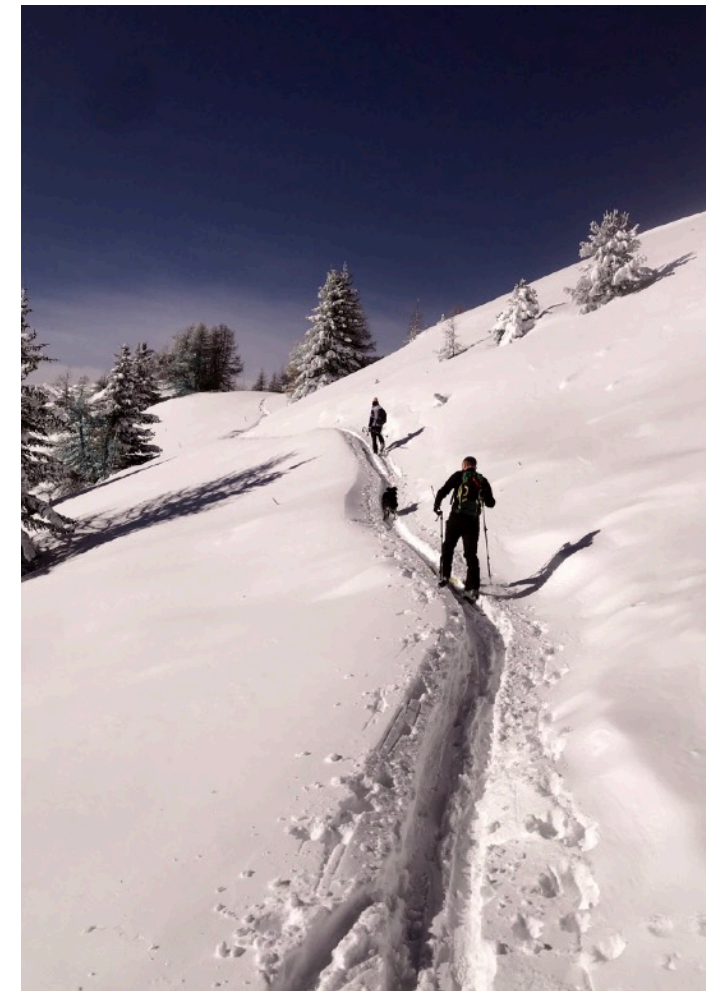
Entre l'association **ANTIBES AZUR SKI** représentée par le Président Philippe Casanova et la **Société mécène** _____ représentée par M. ou Mme _____

Il est convenu et décidé ce qui suit :

- 1) La présente convention a pour objet de définir les **conditions du soutien** à l'association pour le projet suivant : _____
- 2) La Société mécène versera à l'association **la somme de** _____
- 3) **L'association s'engage** à faire figurer le nom/logo de la Société mécène sur les support d'information à établir en commun accord
- 4) La présente convention est établie en vertu des disposition de l'article 238 bis du CGI

Pour L'Association,

Pour le Mécène,



MERCI
et
A BIENTOT
pour PARCOURIR
une AVENTURE
ENSEMBLE

ANTIBES AZUR SKI
1630, chemin des Combes
06600 ANTIBES
www.antibesazurski.fr /
contact@antibesazurski.fr
Tél: 06 72 82 16 68

